

**SOLIDARITÉS** JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES : LE DÉPARTEMENT POURSUIT SON ENGAGEMENT



Parité, égalité salariale, mixité... Le Département a vocation à garantir l'égalité entre les femmes et les hommes et développe, à cet effet, une politique managériale responsable et bienveillante, tout en luttant contre les injustices et les discriminations.

Créé le: 7/03/2024

Premier pays au monde à inscrire l'interruption volontaire de grossesse dans la Constitution, cette « liberté garantie » intégrée à l'article 34, est un signal fort envoyé à toutes les femmes !

## Les femmes au Département

Représentant 20 % de l'emploi en France, la fonction publique se doit d'être exemplaire en matière d'égalité professionnelle afin de favoriser la cohésion sociale et à être représentative de la société qu'elle sert.

Au Département de Seine-et-Marne, la part des femmes occupant des fonctions à responsabilités est largement dominante, puisque la collectivité compte 72 % de cadres femmes (en augmentation de 7 points depuis 2021)

## Les actions du Département

Depuis septembre 2022 et l'installation d'une commission de lutte contre les violences intrafamiliales, des actions visant à mieux observer le phénomène des violences faites aux femmes, mieux former les professionnels, mieux informer les Seine-et-Marnais sur les dispositifs existants et mieux protéger les victimes sont menées.

Un nouvel appel à projets visant à soutenir des initiatives portées par des acteurs locaux pour accompagner les femmes victimes de violences sera lancé au printemps 2024.

Le Département réfléchit également à soutenir le dispositif des intervenant sociaux en commissariat et en gendarmerie, porté par l'État :

- Formation des gendarmes et policiers,
- Présence des assistantes sociales aux côtés des forces de l'ordre pour faciliter l'écoute et la prise en charge des victimes...

Grâce aux mesures prises et au travail des agents, le Département continue de promouvoir une culture de l'égalité femmes-hommes.